

Conseil d'école numéro 3.

Mardi 25 juin 2019

École élémentaire Gabrielle Colette.
6, rue des écoles
71170 Chauffailles.

Mairie : Mme Bonnetain et Mme Morin représentent la mairie

DDEN : M. Perrayon Georges

Parents : Mme Thevenet, Mme Carrie, M Sanchez, Mme Bonnefoy.

Enseignants : Mme Mollon, Mme Guichard, Mme Iahns, Mme Perronet, Mme Doldinger, Mme Donguy, M Luccioni, Mme Desbordes

Sont excusés : Mme Mijieux Pauline, Mme Taboulet Stéphanie.

L'année scolaire 2019-2020.

- Constitution des classes.

Classes	CP/CE1	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CE2/CM2	CM1/CM2
Enseignants	Mme Doldinger	Mme Iahns	Mme Bonin	Mme Mollon	Mme Desbordes	M Luccioni
Effectifs	21	21	21	22	22	22
Total	129 élèves					

- Le maître plus.

Ce poste disparaît. Nous avons bénéficié de ce poste pendant quatre ans. Nous aurions souhaité le garder davantage. Le travail effectué avec le maître plus en co intervention a permis aux élèves de CP/CE1/CE2 de progresser de manière conséquente en lecture et mathématiques.

Le dispositif PDMQDC (plus de maîtres que de classes) renforçait l'encadrement des élèves tout en permettant de nouvelles pratiques pédagogiques.

Cependant, une sixième classe a été créée, le nombre d'enfants par classe va diminuer. Les classes de CP/CE1 de cette année sont à 29 élèves chacune, l'an prochain ils devraient y avoir 21 élèves dans ces classes. La mairie se charge d'équiper cette classe en achetant des bureaux et des chaises.

Suite aux déclarations de M. le Président de la République, notre DASEN nous a demandé de ne pas constituer des classes de CP et de CE1 à plus de 23 élèves. Nous sommes dans le respect des règles énoncées par le DASEN.

La coopérative scolaire.

Changement de banque car il y avait des frais supplémentaires.

Un point rapide

Les dépenses : Sortie à Lyon pour les CP/CE1/CE2 financée presque entièrement par la coopérative scolaire.

Classe verte pour les CM1/CM2 financée en partie par la coopérative scolaire.

Les rentrées d'argent : (5000€)

- entrée d'argent pour école et cinéma
- ventes diverses
- subventions de L'OCCE
- L'association des parents d'élèves dissoute nous a remis 7000€ en 2018.
- Don de l'association des Familles Laïques de Chauffailles
- Diverses actions réalisés par l'équipe enseignante
- voyage 1100€ pour les cycle 3 (25€ par enfant)
- 225€ pour le voyage des Cycle 2 (sous forme de don)

Il faudrait communiquer plus sur les actions menés au cours de l'année (date et choix des choses à vendre avec les parents d'élèves). Il faut plus se coordonner sur les diverses actions.

Il faudrait se revoir en début d'année et donner le budget qu'on aurait besoin pour réaliser les projets pour l'année suivante.

Idée : photo de classe pour l'école et magnet, sac ou autres gérés par l'association des parents d'élèves.

Les projets réalisés et sorties.

- Cycle Pancrace pour deux classes de l'école avec une association locale.
- Travail en histoire sur la résistance à Chauffailles et participation à une cérémonie dans le Rhône (thel). Le déplacement a été financé par la communauté de commune.
- Animations symisoa, sorties rivières : faune et flore de la rivière.
- Spectacle médiathèque organisé par la communauté des communes.
- Défi Anglais : thème les monstres (chanson, texte,...).
- Fête de la science.
- Animations médiathèques.
- Défi Anthony.
- Ecole et cinéma.
- Spectacle à l'ECB, même pas peur.
- La fête du court métrage en lien avec le collège Mermoz.
- Les cartes de la fraternité en lien avec le collège Mermoz.
- Intervention de Gérard Bodet (médecin à la retraite) sur les champignons.

Les projets de l'an prochain.

- Coupe du monde de rugby.
- Projet mosaïque avec le collège Mermoz, travail avec une artiste, avec des musées pour réaliser une ou plusieurs fresques sur l'écrivain Gabrielle Colette.
- Projet théâtre ? (avec OCCE, auteur...)
- Projet handball
- Fête de la science
- Défi Anglais
- Ecole et cinéma
- Animations symisoa, sorties rivières : jardinage sans pesticide.

Les fournitures scolaires.

Comment élaborons-nous cette liste ?

La réduction des charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée scolaire doit constituer une priorité absolue pour rapprocher les familles de l'école et mener à la réussite de tous les élèves.

En effet, tous les parents ont à cœur d'assumer leurs responsabilités de parents d'élèves en procurant à leurs enfants le matériel scolaire demandé dans la liste des fournitures scolaires.

En conséquence, les écoles et les établissements doivent s'attacher à produire des listes de fournitures raisonnables.

Il revient ainsi aux directeurs d'école de limiter et d'harmoniser les demandes des enseignants.

Tous les parents d'élèves doivent être destinataires d'une information concernant la liste de fournitures individuelles arrêtée en conseil d'école avant la fin d'année scolaire.

Un budget a été demandé (vigilance sur le prix).

L'école et sa modernisation.

- L'équipement informatique : l'achat de deux TNI est prévu. La date est à définir. Livraison et installation prévues pendant les vacances.
- L'entretien et la rénovation des classes : la classe de Mme Iahns a été rénovée. La suivante à rénover serait la classe de M Luccioni. La période à privilégier serait les vacances d'été.

La classe de Mme Mollon est en bon état mais il serait intéressant d'ajouter du liège sur les panneaux d'affichages.

- La rénovation de la salle des maîtres a été effectuée. C'est une réussite et nous sommes très satisfaits. Les derniers travaux effectués dans cette classe remontent à 1971. Dix chaises

neuves vont être achetées pour remplacer les très vieilles chaises que nous utilisons actuellement.

- Les deux enseignantes utilisant les TBI existants font part de difficulté pour avoir suffisamment de contraste sur l'écran. Faut-il installer des rideaux opaques, nettoyer les vidéo-projecteurs ou changer les vidéo-projecteurs.
- Équipements sportifs inexistant : un projet serait en cours pour installer du matériel sportif. À confirmer...
- Barrières devant l'école à laisser ou à enlever ?, le passage piétons va être refait. Demande : faire sortir les enfants par le petit portail et laisser longer les enfants le long du trottoir avant de traverser la route.

Le projet d'école.

Il a été remis à jour pour rentrer dans la trame de l'inspection.

Un nouvel axe est apparu qui s'intitule parcours à L'Education Artistique et culturel, ce qui permet de faire des projets (mosaïque, école et cinéma...).

Fête de fin d'année.

Beaucoup de parents ne voyaient pas.

Le flash mob n'a pas marché pour enclencher le spectacle à cause de problèmes techniques (Le câble de l'enseinte était trop court, on ne pouvait donc pas monter dans la cour du haut. La cour du bas était prise par les jeux)

La discussion reste ouverte pour l'année prochaine.

Dernier samedi de juin pour l'année prochaine.

La cantine

Repas de fin d'année scolaire le mardi 2 juillet 2019.

Inscription au restaurant scolaire directement pour pouvoir gérer les quantités et le personnel. Un travail sur la portion par élève sera fait. Le mardi sera le jour de délai pour inscrire son enfant. Il pourra être inscrit par semaine ou pour 15 jours ou par mois. On pourra désinscrire les enfants 24h avant.

Pour les élèves qui ne partiront pas à l'heure à 11h45, un facture sera envoyé aux parents (garderie payante) car beaucoup d'abus ont été relevés.

Il faut tenir compte également des parents qui terminent à midi et qui récupèrent leur(s) enfant(s) autour de 12h05. Ce temps de garderie n'était pas payant, il faut donc le maintenir. Il faut voir au cas par cas.

Questions diverses.

Est ce qu'on peut faire quelque chose de plus concernant les conflits, le harcèlement scolaire ?..
Beaucoup de travail ont été fait sur l'année : travail sur les émotions, les messages clairs,... La mairie
a mis en place des débats, un visionnage d'un film « les chatouilleurs ».